

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 47 (1990)

Heft: 11

Rubrik: Échos de l'EFSM

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le mouvement dans l'éducation

Comme les précédents, le 29e symposium de Macolin, organisé conjointement par l'Ecole fédérale de sport, par l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) et par le Groupe de travail pour une éducation physique adaptée (IAZL), a connu un grand succès de participation. Il a aussi permis aux personnes présentes de pénétrer plus avant dans une série de domaines pédagogiques tous aussi importants les uns que les autres, et cela aussi bien par le biais des conférences proposées que par celui des ateliers traitant de l'engagement cinétique des



écoliers, de l'éducation en mouvement, de l'apprentissage dynamique et de la latéralité, pour n'en nommer que quelques-uns.

C'est M. Jean Cavadini, Conseiller d'Etat et aux Etats neuchâtelois, qui a ouvert les débats par un exposé très suivi sur «la jeunesse de demain», cette jeunesse «à peine née» et qui demande à celui qui en parle, comme l'a souligné l'orateur, «de faire un effort particulier d'imagination, parce que, si les caractères humains sont le plus souvent permanents, les comportements et les rapports sociaux évoluent rapidement!»

Je me propose de présenter prochainement de larges extraits de cette analyse aux lecteurs de MACOLIN. (Y. J.)

Remise en prêt des films 16 mm

L'Ecole fédérale de sport (EFSM) entretient, entre autres, un centre de documentation et d'information. La revue MACOLIN en est un fleuron. Tout aussi reconnu est son «service de prêt», qui concerne une vidéothèque, une bibliothèque et une filmothèque, ces deux dernières fonctionnant depuis 1947 déjà. Mais la vidéo est en train de supplanter le film, personne ne peut le nier, sans l'éliminer entièrement pourtant. Cela dit, en raison d'un personnel restreint et de tâches toujours plus nom-

breuses, l'EFSM a décidé, il y a quelque temps, d'abandonner la remise en prêt des films 16 mm (je l'ai déjà annoncé dans le numéro 5/1990 de MACOLIN, page 20), l'Institut du film (Erlachstrasse 21, 3000 Berne 9) se chargeant dès lors de ce travail.

Les films hors d'usage ou fortement altérés ont été retirés d'un catalogue entièrement remis à jour. Ceux qui restent – c'est une bonne nouvelle – pourront être empruntés «gratuitement» comme par le passé, ce qui devrait réjouir pas mal de moniteurs J+S, de maîtres d'éducation physique et d'entraîneurs, friands de ce genre de docu-

ments. La liste des films disponibles peut être obtenue à Berne ou à l'EFSM. (Y.J.)



Nouveau au Centre Tennis Montagnes Neuchâteloises

Pour l'organisation de vos camps polysportifs ou pour vos associations sportives réservez dès maintenant

Notre centre sportif vous attend dans les montagnes neuchâteloises à 1000 m d'altitude.

Installations:

- 4 courts de tennis couverts
- 2 courts de tennis extérieurs
- 2 courts de squash
- 20 vélos mountain bike
- Dortoirs de 60 places
- Local pour le fartage des skis
- Restaurant avec salle pour théorie
- Situation du centre sportif à 500 m des meilleures pistes de ski de fond

Prix pour l'hébergement:

- Prix par nuitée avec petit déjeuner Fr.s. 14.50
- Pension complète dans les dortoirs Fr.s. 37.50

Pour des plus amples renseignements veuillez vous adresser à:

CTMN
Daniel Chiecchi, Chevrolet 50
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 26 51 52

Concours concernant des dessins pour la nouvelle série des manuels d'éducation physique à l'école

Nous cherchons: Dessinatrice ou dessinateur pour l'élaboration des nouveaux manuels d'éducation physique à l'école

Exigences: Bonne compréhension et représentation mentale des mouvements

Technique: En principe, libre. Dessins clairs et donnant un maximum d'informations

Durée: De 1991 à 1994

Volume: Environ 2000 illustrations relatives à l'organisation de l'enseignement et aux mouvements

Documents: Le descriptif concernant l'élaboration de 4 exemples de 2 variantes chacun, le plan des échéances et de l'engagement, la conception des manuels et la description du projet peuvent être obtenus auprès du chef du projet: M. Walter Bucher, Weiherstrasse 13, 9305 Berg (tél. 071 48 11 69)

Délai: Les propositions doivent parvenir au chef du projet jusqu'au 31 décembre 1990

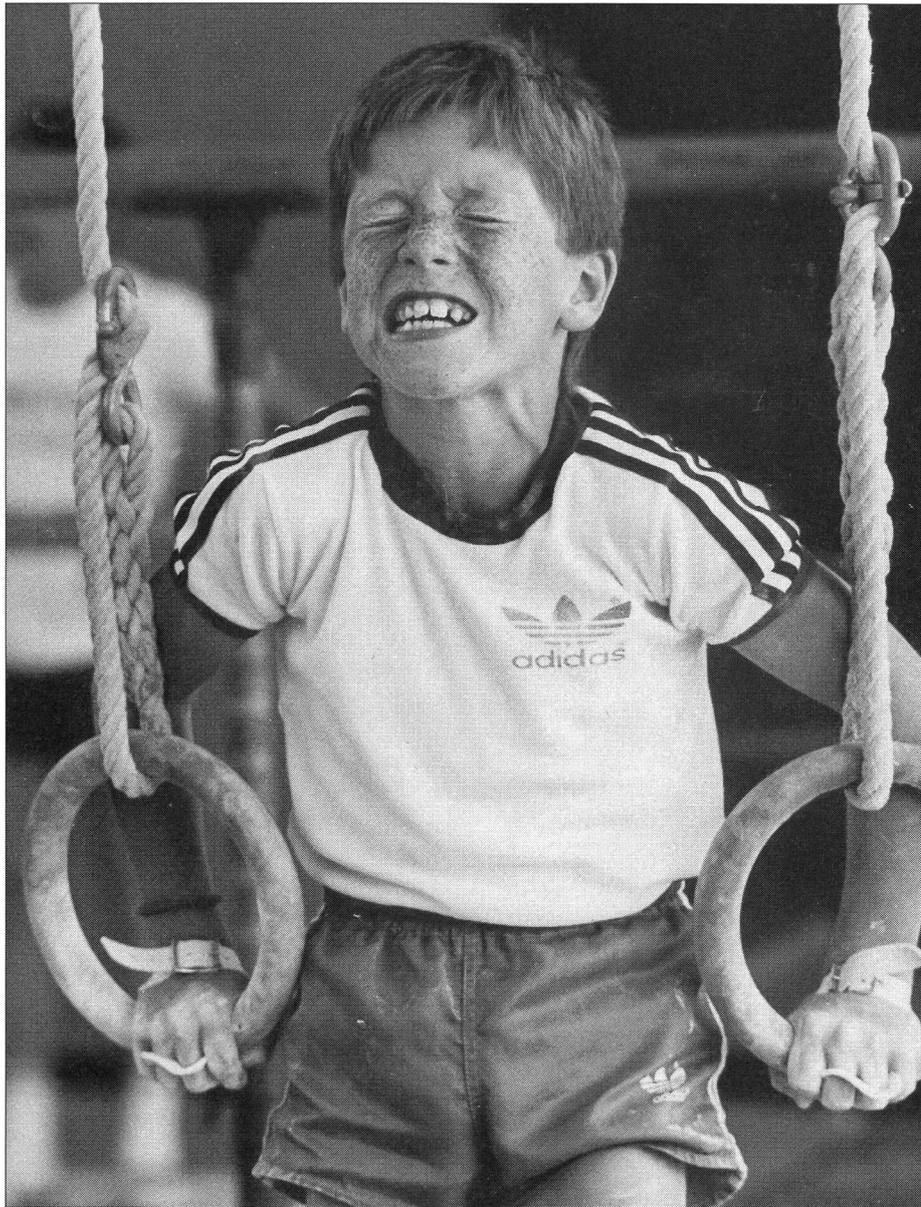
Longueur des anneaux balançants

Theo Fleischmann

Une décision de l'ancienne Commission d'experts pour les installations de gymnastique et de sport avait fixé à 7,00 m la longueur possible des anneaux balançants. Les maîtres d'éducation physique, tout comme les entraîneurs de clubs d'ailleurs, ont toujours regretté que la trop grande amplitude ainsi obtenue rende quasiment impossible l'exécution de certains exercices et ne permette pas, non plus, une pré-

paration fonctionnelle en vue des concours de fêtes de gymnastique.

L'actuelle Sous-commission de la CFS (Commission fédérale de sport) pour les installations de gymnastique et de sport a donc décidé ce qui suit: *Dorénavant, la longueur des anneaux balançants se situera entre 5,50 m et 6,00 m. Les nouvelles salles à plafond très élevé devront être munies d'un dispositif adéquat. Les installations existantes avec anneaux balançants dépassant la longueur de 6,00 m peuvent être provisoirement maintenues comme telles, mais elles devront être adaptées en cas de réfection générale.*



CFS: Ne pas manquer le train européen!

Hansruedi Löffel, secrétaire de la CFS
Traduction: Yves Jeannotat

Au début du mois de septembre, la Commission fédérale de sport (CFS) s'est réunie durant deux jours en séance plénière, avec quelques experts invités, au centre (rénové) de formation du couvent de Fischingen, douillettement blotti au creux des collines boisées de l'arrière-pays thurgovien.

Un seul sujet important figurait au programme: «Le sport suisse face à l'Europe de demain». Il s'agissait, pour les personnes présentes, de se familiariser avec les problèmes que le sport helvétique, notamment celui qui dépend des bases légales de la Confédération, doit s'approprier à rencontrer face à l'Europe naissante, puis d'envisager, après analyse, la meilleure façon de les résoudre.

C'est de sa propre initiative que la CFS a décidé de s'attaquer à ce sujet. La libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, assurée au sein de la Communauté économique européenne (CEE) dès le 1er janvier 1993, concerne également le sport. Sans doute, à Bruxelles, ce domaine n'a pas encore donné lieu à l'élaboration de projets de réalisation. Mais, aux yeux de la CFS, il importe de prendre les devants pour ne pas manquer le train lorsqu'il partira. C'est dans cette perspective qu'elle s'efforce d'appliquer une politique d'approche progressive. Elle devrait échapper, ainsi, lorsque arriveront les échéances, aux contraintes de temps toujours difficiles à supporter. Comme il n'est pas possible d'apporter, maintenant déjà, des réponses concrètes aux questions qui s'accumulent sans être nécessairement définitives, aucune décision spectaculaire n'a été prise à Fischingen. Voici, en quelques mots, le résumé de la réunion: c'est Joseph Aregger, du Département fédéral des affaires étrangères, qui a ouvert les débats, présentant l'état actuel de la situation politique, au sein de la CEE, en ce qui concerne le Marché commun.

Puis, animée par Walter Lutz, une table ronde composée d'experts hautement qualifiés s'est attachée à disséquer les sujets relatifs à l'école et à la formation des maîtres d'éducation physique (Raymond Bron), aux sciences et à la recherche (Nivardo Ischi), aux médias et aux droits de télévision (Arthur Hächler), aux comités nationaux olympiques et aux fédérations sportives (Gustav Engeler), aux relations internationales (Ferdinand Imesch), à l'Union européenne de football amateur ou UEFA (Freddy Rumo). En outre, la CFS a eu l'honneur d'accueillir un hôte de marque – venu en quelque sorte en observateur – en la personne de Georges Walker, secrétaire général du département du sport au Conseil de l'Europe. Quant au contact avec Flavio Cotti, notre «ministre des sports», il était assuré par Albert Noth, son conseiller.

Ces différents secteurs ont tous prêté lieu à d'intensifs travaux de groupe. D'autres détails seront donnés, ultérieurement, à ce sujet. ■

Pour devenir maître/sse d'éducation physique

Dans le numéro 10/1990 de MACOLIN, j'ai dit comment il fallait s'y prendre pour obtenir les conditions d'admission à la 31e session de cours pour l'obtention du diplôme fédéral I de maître/sse d'éducation physique. Le délai d'inscription imposé n'est pas le 5 juillet 1991, mais le **18 janvier 1991**. Mille excuses! (Y.J.)